

Décisions CAS 22/01/2025

1. Ratification de l'accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D.**, attachée statutaire, depuis le 28 décembre 2024 jusqu'au 28 mars 2025 à concurrence de 60%.
  2. Prolongation de la désignation de **Madame C. Q.**, éducatrice chef f.f. contractuelle (niveau B5), aux fonctions supérieures de directrice de la Cité Asselbergs (niveau A4), et octroi de l'allocation correspondante pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1er mars 2025, par la conclusion d'un avenant au contrat de travail.
  3. Accord de principe pour l'engagement d'un.e attaché.e sous contrat à durée indéterminée à temps plein, à partir du 23 janvier 2025 au plus tôt, au sein du service du Patrimoine.
- 

Décisions CAS 19/02/2025

1. Admission de **Madame M. A.**, chef de division statutaire, à la pension au 1<sup>er</sup> mars 2025.
  2. Prise d'acte de la démission de **Monsieur R. V.**, assistant social chef statutaire (B5) et accord pour le libérer de ses fonctions au 1<sup>er</sup> mars 2025.
- 

Décisions CAS 26/03/2025

1. Accord sur les prestations réduites pour raison médicales de **Madame A-S. V.**, agent statutaire de niveau A, pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2025, éventuellement prolongeable suivant certificat médical et Suppression de ses fonctions supérieures d'attachée principale (A4) et de l'allocation correspondante, au 1<sup>er</sup> avril 2025.
  2. Accord de principe pour le recrutement d'un.e responsable A4 au sein du service Affaires générales, à temps plein, par voie de mobilité interne (via fonctions supérieures ou transfert), dès lors que **Madame A-S. V.** n'assumera plus la fonction et Accord de principe pour le recrutement d'un.e responsable A4 via appel externe (CDD 1 an à temps plein éventuellement prolongeable), en cas d'échec de la procédure de mobilité interne.
  3. Prolongation de la désignation de **Madame M. V W.**, attachée statutaire (niveau A), aux fonctions supérieures d'attachée -experte (niveau A2), et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un an, éventuellement prolongeable, à partir du 01/04/2025.
  4. Prolongation de la désignation de **Madame M. R.**, secrétaire administrative contractuelle (niveau B), aux fonctions supérieures d'attachée principale (niveau A4), par un avenant au contrat de travail, et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un, éventuellement prolongeable, à partir du 01/05/2025.
  5. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D.**, attachée statutaire, du 29 mars jusqu'au 26 juin 2025 à concurrence de 60%.
- 

Décisions CAS 23/04/2025

Aucune décision relative à des agents de niveau A

---

Décisions CAS 28/05/2025

1. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raison médicales de **Madame A-S. V.**, agent statutaire de niveau A, à concurrence de 50%, jusqu'au 30 juin 2025.

Décisions CAS 25/06/2025

1. *Prolongation de la désignation de **Madame K. H**, aux fonctions supérieures d'attachée (niveau A) et octroi de l'allocation correspondante pour une nouvelle période d'un an, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025, éventuellement prolongeable.*
2. *Prolongation de la désignation de **Monsieur E. C**, assistant social chef (niveau B5), aux fonctions supérieures d'attaché principal social (niveau A4) et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un an, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025, éventuellement prolongeable.*
3. *Prolongation de la désignation de **Monsieur S. S**, agent d'insertion chef ff (B5) aux fonctions supérieures d'attaché principal réinsertion (A4), à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, et octroi de l'allocation correspondante, par avenant au contrat.*
4. *Accord sur l'urgence et sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D**, attachée statutaire, du 26 juin 2025 au 24 septembre 2025 à concurrence de 60%.*

---

Décisions CAS 16/07/2025

1. *Prolongation de la désignation de **Madame C. Q**, éducatrice chef f.f. contractuelle (niveau B5), aux fonctions supérieures de directrice de la Cité Asselbergs (niveau A4), et octroi de l'allocation correspondante pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025, par la conclusion d'un avenant au contrat de travail.*
  2. *Prolongation de la désignation de **Madame A. H**, assistante social chef ff (B5), aux fonctions supérieures d'attachée principale sociale (A4), à partir du 01/09/2025 pour une période d'un an éventuellement prolongeable et octroi de l'allocation correspondante.*
  3. *Ratification de l'accord pour la prolongation de prestation réduites pour raisons médicale de **Madame A-S. V**, attachée statutaire, du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 août 2025, à concurrence de 50% avec réévaluation fin juillet de la médecine du travail.*
-